

L'Éveil Normand

Mercredi 27 Novembre 2024

ACTIVITÉS Une journée pour rappeler aux enfants « le droit de rêver, rire et jouer »

Le 20 novembre marque l'anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant par l'Organisation des nations unies (ONU). Pour la première fois - mais certainement pas la dernière - les relais petite enfance et lieux d'accueil enfants parents de Mesnil-en-Ouche, La Trinité-de-Réville et Bernay ont monté à cette occasion une action ensemble, menée par leurs responsables Stéphanie Dupuis, Mélanie Eloy-Monnier, Magali Kolenda, Emmanuelle Blin, ainsi que Priscilla Houbert, la responsable de la ludothèque.

Basée sur l'article 31 de la convention internationale des

droits de l'enfant « droit de rêver, rire et jouer », la matinée du 20 novembre avait pour but d'accueillir les enfants pour une journée spéciale. Au total, plus de 70 enfants de 0 à 6 ans sont venus à la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche et accompagnés de leurs assistantes maternelles ou maitresses.

Les enfants de moins d'un an avaient leur espace motricité réservé « la bougeothèque ». Pour les plus grands, dans l'espace « activité manuelle », ils avaient la possibilité de faire de la peinture propre (dans une poche en plastique), du collage, du collage et de la manipulation de feuilles, automne



Un petit enfant profite des feuilles de l'automne dans son bac à sable Stéphanie Dupuis

oblige. Des jeux étaient aussi à leur disposition grâce au prêt de la ludothèque de Mesnil-en-Ouche.